

■ **UMCSA**, à La Neuveville, CH-645.1.008.140-9, société anonyme (FOSC no 236 du 05. 12. 2007, p. 3, publ. 4231352). Nouveau capital-actions: CHF 100'000.– [précédemment: CHF 100'000.–]. Nouveau capital-actions libéré: CHF 100'000. Nouvelles actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.– [précédemment: 100 actions nominatives de CHF 1'000.-]. La réduction du capital-actions de CHF 100'000.– à CHF 0.– a lieu par destruction des 100 actions nominatives de CHF 1'000.– (amortissement); le capital-actions est simultanément augmenté de CHF 0.– à CHF 100'000.– par l'émission de 100 nouvelles actions nominatives de CHF 1'000.–, entièrement libérées. [La transmissibilité des nouvelles actions nominatives est limitée par les statuts].
Journal no 420 du 14.01.2008
(04296166 / CH-645.1.008.140-9)